Image not found or type unknown

Démission periode d'essai avec carte compétence et talent

Par **pointkom**, le **28/06/2011** à **15:05**

Bonjour,
Ma profession ingénieur informatique
en avril 2011 j'ai commensé par un contrat cdi avec une société française(ssii) dont mon titre de séjour est'cométence et talent', elle ma envoyer une promesse d'embauche quant j'été en tunisie.
le problème c'est que j'ai disposé mon dossier de la carte, j'ai fait visite médicale, j'ai un récépissé, j'attend la livraison de ma carte, en parallèle je veux changé d'entreprise et travailler avec une autre càdier démisionner de la permière et signer un autre contrat, sachant que j'ai pour le moment seulement un récépissé de carte séjour est ce que ça est possible(dimmision) vu que je suis encore en periode d'essai avec la premièer entreprise? est ce que ça empêche la livraison de la carte? ça touche mon statut en tant salarier avec séjour compétent et talent? est ce que je peux signer un autre contrat avec une autre entreprise?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés